



Abstinence du rapport conjugal

Par **yeoyeo**, le **14/04/2014** à **17:35**

Mariée depuis 08 ans, je suis sous rétroviraux depuis bientôt 4 ans. Mais mon époux refuse d'avoir les rapports intimes avec moi en se préservant. Il estime que cela constitue une honte pour lui. Cette situation dure depuis juillet 2013. Je veux porter plainte contre lui. Comment procéder? Aidez-moi utilement je vous en prie car je suis secrétaire de formation et je n'ai pas grande connaissance en matière juridique.[smile7]

NB: nous vivons toujours ensemble et partageons le même lit.

Par **louison123**, le **14/04/2014** à **18:27**

porter plainte pourquoi ? Vous ne pouvez pas à l'obliger à avoir des rapports si ce n'est pour invoquer la faute sur le fondement de l'art 1382 du code civil en demande de dommages intérêts pour manquement à son devoir général et demander le divorce.